

<https://47.snuipp.fr/Evaluations-CE1-CM2-2009-2010-Boycott>



Évaluations CE1-CM2 : ... 2009-2010... Boycott

- École - Évaluations - 2009-2013 : évaluations CE1 et CM2 -

Date de mise en ligne : vendredi 15 janvier 2010

Dernière mise à jour : 15 janvier 2010

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Cette année aussi, le SNUipp 47 appelle au boycott...

https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/doc-d03fe.svg Lettre aux parents boycott total	https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/doc-d03fe.svg Lettre aux parents boycott partiel	https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/doc-d03fe.svg Motion du Conseil des Maîtres	https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg Évaluations : Lettre au Ministre
---	---	--	---



L'équipe du SNUipp47 tient à remercier particulièrement les collègues qui ont fait don de leur indemnité. Les sommes récoltées ont été entièrement versées à la caisse de solidarité.

APPEL DES 200 MAÎTRES CONTRE LES EVALUATIONS NATIONALES

[Site du réseau des enseignants du primaire en résistance](#)

Au cours de l'année scolaire 2009, les évaluations nationales destinées aux élèves de CM2 et de CE1 - et voulues par le Ministre Xavier Darcos - sont arrivées dans les écoles comme s'il s'agissait des sujets du baccalauréat (documents secrets fournis la veille pour le lendemain).

Rarement un dispositif aura provoqué autant de réactions négatives, chez les enseignants du premier degré comme chez les parents d'élèves, et pour cause.

Il s'agissait en milieu d'année scolaire d'évaluer une année entière, qui plus est sur des nouveaux programmes récemment imposés. Plusieurs épreuves étaient inadaptées (niveau de difficulté, temps accordé).

De plus le mode de correction qui n'admettait que 1 ou 0 pour évaluer rendait impossible l'analyse des raisons de l'échec d'un élève.

Enfin, le risque d'une communication publique des résultats, et donc d'une mise en concurrence des écoles, était entier. Malgré les protestations massives et argumentées des professionnels de l'Education et la non communication de 30 % des résultats de CM2, toutes les écoles de France retrouveront en janvier (CM2) et mai (CE1) prochains ces évaluations, dans l'état pédagogiquement irresponsable où elles étaient apparues, avec les mêmes aberrations, la même nuisance et les mêmes risques.

Par ailleurs, la passation des épreuves était récompensée par l'attribution d'une prime de 400 €, dont la répartition va à l'encontre du principe républicain d'égalité, générant ici ou là tensions et conflits (partage entre collègues sur un même poste, problème des remplaçants, enseignants ayant changé d'école). Tout cela s'appliquant à géométrie

variable : ainsi quand certaines académies distribuent facilement la prime, d'autres ne le font qu'après total respect de la procédure.

De même, au prétexte « d'un service de fonctionnaire non fait », des collègues ont perdu, en plus de la prime, une journée de salaire.

C'est donc avec un mépris affiché et infantilisant que l'administration va à nouveau réclamer la passation de ces évaluations à des enseignants qui ne seraient pourtant pas opposés à de véritables outils au service des élèves et de leurs apprentissages.

Voilà pourquoi nous invitons les maîtres et maîtresses pour lesquels le ministère réduit le service à l'obéissance et à la gestion de la pénurie (suppressions massives d'emplois, semaine de 4 jours, nouveaux programmes, aide personnalisée, fichier informatique base-élèves, fin programmée des RASED et des IUFM), ainsi que les parents d'élèves, à s'opposer à ces évaluations selon les modalités de leur choix : boycott (un élève absent invalide les évaluations), simple passation des compétences déjà travaillées, notation plus intelligente, autre usage des documents...

Dans tous les cas, nous demandons à nos collègues de ne transmettre aucun résultat à l'administration ou à le faire sous des formes qu'elle ne pourrait pas exploiter.

Nous invitons les conseils des maîtres à soutenir publiquement ceux d'entre eux qui, au CM2 comme au CE1, seraient conduits à agir ainsi dans l'intérêt des élèves, premières victimes de cette ineptie.

Enfin, nous appelons tous ceux – enseignants, parents, syndicats, mouvements pédagogiques, associations de l'éducation populaire, fédérations de parents d'élèves - qui se reconnaîtraient dans la justesse de cette action à rejoindre cet appel et à le diffuser largement autour d'eux dans l'intérêt et le respect de nos élèves et des valeurs qui fondent l'école de la république.

Communiqué de presse du SNUipp-FSU 47

A qui vont profiter les évaluations nationales CM2 ? Certainement pas aux élèves

Évaluer les élèves de CM2 sur le programme annuel au mois de janvier est une incohérence pédagogique puisque les apprentissages sont en cours.

Les résultats serviront à justifier les mesures envisagées par le gouvernement (davantage d'heures de classe pour certains élèves, stages pendant les vacances) alors que leur inefficacité, voire leur nocivité, est pointée par les enseignants et les chercheurs.

Si on veut aider les élèves il faut envisager un allègement des effectifs et un renforcement des aides spécialisées au lieu du mouvement inverse.

D'autre part, recevoir une indemnité de 400 euros pour faire passer et traiter une évaluation de nos élèves, alors même que l'évaluation des apprentissages fait partie de nos missions, constitue une atteinte au professionnalisme, à la liberté pédagogique et à la déontologie des enseignants.

Nous considérons que ce dispositif fait peser une menace lourde sur le système éducatif, en instaurant un outil de mesure des résultats qui va permettre une concurrence entre les écoles, et à terme, avec la disparition de la carte scolaire, la transformation de l'école en un vaste marché.

C'est pourquoi nombre d'enseignants ne feront pas passer ces évaluations ou les adapteront à leur classe, et ne renseigneront pas le fichier national.

Des évaluations, les enseignants en font régulièrement pour savoir où en sont leurs élèves et ajuster leurs cours, elles ne doivent pas servir à autre chose, sûrement pas à la communication du gouvernement pour essayer de camoufler sa politique de casse du service public d'éducation.

Lettre d'Amérique...

Bonjour à tous et bonne année.

Voilà quelques mois à présent que j'enseigne en Louisiane dans un programme d'immersion (les élèves ont la majorité de leurs cours en français), dans la middle school de Pierre Part.

On dit souvent que les Etats-Unis ont 20 ans d'avance sur nous.

J'aimerais donc vous donner un petit aperçu de ce que pourrait être notre école dans quelques années, si nous continuons comme actuellement à suivre le modèle américain.

Je crois savoir qu'en ce moment l'actualité est aux évaluations nationales de CM2. Ici aussi nous avons des évaluations d'Etat en fin d'année scolaire, un examen que passent tous les élèves entre la première et la huitième année de l'école (CP à la 3e pour nous).

Voilà comment ça se passe :

Que fait l'Etat de Louisiane de cet examen ? Cet examen, donné chaque année, permet d'évaluer les connaissances des élèves en anglais ; maths, sciences sociales et sciences.

Les résultats sont ensuite publiés par école, ce qui permet d'attribuer à chaque établissement un nombre d'étoiles (oui comme les hôtels !).

Nous, à Pierre Part, nous sommes une école 3 étoiles, pas mal hein ?

En tous cas, c'est en fonction de ce nombre d'étoiles que les subventions de l'Etat sont attribuées, donc en gros, plus on a d'étoiles (donc les meilleurs résultats aux examens), plus on a de sous. Logique ?

Comment préparons-nous cet examen ? Toute l'année scolaire est orientée vers la préparation de cet examen, et chaque notion abordée doit l'être dans la forme et dans le fond, comme elle sera présentée dans l'examen.

Cela signifie aucune variété pédagogique, des leçons calibrées avec des manuels scolaires imposés et des exercices formatés.

Cela signifie également une pression continue sur les élèves ainsi que sur les enseignants qui se verront très certainement montrer la porte s'ils n'amènent pas leurs élèves à un niveau suffisant pour réussir l'examen !

Et oui, ici on juge les professeurs sur la réussite de leurs élèves, je vous laisse imaginer la bataille pour avoir les meilleurs dans sa classe !

Quelle pessimiste je fais là !

Mais non ça n'arrivera pas chez nous tout ça ! Chez nous, les évaluations sont anonymes, aucun risque que les écoles se retrouvent en concurrence, que les résultats soient publiés !

Aucune chance ?

Anne-Laure

...le véritable indice de réussite de la politique scolaire ?

Le dispositif d'évaluations « bilan » en CE1 et CM2 a été décidé en 2007 par Xavier Darcos.

Le ministre présentait ces évaluations comme un moyen « de connaître et de faire connaître quels sont les acquis des écoliers français à des moments clefs de leur scolarité, notamment par rapport aux pays comparables. Le niveau obtenu lors de ces évaluations mais surtout les progrès accomplis par les élèves et mesurés par ces évaluations constitueraient le véritable indice de réussite de la politique scolaire ».

En même temps était annoncé que « l'évaluation des professeurs des écoles doit être redéfinie : pour ne plus s'attacher seulement à la méthode pédagogique de l'enseignant mais intégrer les progrès des élèves ».

Le président de la république, lors de la présentation du projet de nouveaux programmes, début février 2008 à Périgueux, déclarait que les évaluations CE1 et CM2, « deviendront un outil de mesure incontestable des résultats des écoles, elles permettront un « pilotage du système par les résultats ».

Bref, le cadre est posé : l'école serait une marchandise comme une autre, il faudrait que les « clients/parents » puissent choisir « objectivement » ...

Sauf que...

- Là où ce système a été mis en place, on y constate la multiplication des fraudes et du bachotage. Le « pilotage par les résultats » en vogue dans le privé a abouti à une baisse des performances réelles de l'ensemble des élèves !
- Après les évaluations CE1-CM2, il faudra évaluer les maîtres...L'étape ultime de ce plan sera la refonte de l'évaluation des personnels, déjà évoquée dans des documents internes. (voir ci-dessous).
A noter : Aux USA, le programme de Barack Obama prévoit la porte pour les enseignants n'ayant pas une note satisfaisante : les résultats des élèves aux évaluations décidées par l'administration comptent pour 50% dans cette note ; le système est actuellement testé à Washington.

Etant donné que :

- Le toilettage consenti par le ministère (codage ternaire au lieu de binaire, abandon d'items non vus en janvier pour les évaluations CM2) ne change en rien les objectifs de ces évaluations, et donc l'analyse que le SNUipp47 a proposée dès 2008 est toujours d'actualité,
- Plus de la moitié des collègues du 47 ont boycotté ces évaluations (des inspecteurs considèrent que les résultats de 2009 sont inexploitable, contrairement au discours tenu par le ministère),
- Les collègues participant aux réunions d'information syndicale du début d'année 2009-2010 se sont positionnés contre ces évaluations,
- La sélection des collègues « ayant droit » à indemnité est entièrement déléguée aux IEN, à leur bon vouloir, à leur interprétation, à leur (mé)connaissance de qui a fait quoi... bref, ce choix est fait à la tête du client...
Du coup, cette indemnité attribuée au bon vouloir de la hiérarchie est gérée comme une « prime ». Avec un aspect très politique : avoir fait passer les évaluations ne suffit pas, avoir réuni les parents non plus, le point déclencheur de la perception de l'indemnité c'est « avoir fait remonter les résultats »...
Ce qui est remercié par cette indemnité, c'est donc seulement la participation au « plan de communication » du ministère. La preuve c'est que ceux qui ont essayé vraiment de se servir de ces évaluations, en les modifiant, ne sont pas considérés par l'administration qui ne leur attribue pas l'indemnité,
- Nous n'acceptons pas de renoncer à nos valeurs en échange d'une indemnité, les difficultés financières réelles des collègues et le besoin croissant de revenus annexes sont mis à profit par le ministère pour faire entrer l'école publique dans une logique qui à terme, tuera ses objectifs,
- Ces évaluations ne font pas partie des obligations de services. Il n'y a pas eu de retrait de salaire pour ceux qui ne les ont pas fait faire.

Le SNUipp 47 ainsi que d'autres sections départementales ont déjà pris leurs responsabilités et ont transmis leurs décisions aux instances nationales qui consulte actuellement tous les départements sur ce sujet.

Le SNUipp47 appelle donc les conseils des maîtres au boycott total des évaluations de CM2 et de CE1 et à réunir les parents pour les informer des raisons de ce boycott.

Le SNUipp 47 proposera cette consigne de boycott à ses partenaires syndicaux.

Voir ce que nous écrivions en 2008-2009 : [Évaluations CE1 et CM2 : Boycott !](#)

Voir le point de vue de Roland Charnay à la dernière Université d'Automne du SNUipp :

[Impossible de lire la video]